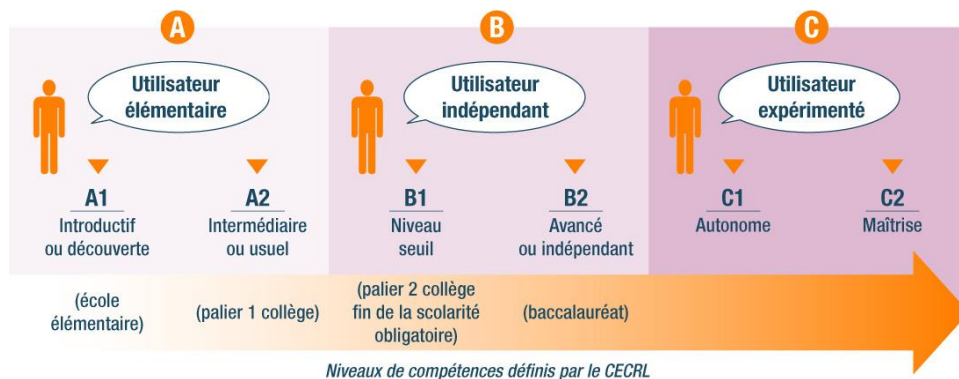


Dans les établissements français à l'étranger, les parcours linguistiques proposés aux élèves suivent à la fois les programmes en vigueur en France et la politique des langues établie par l'AEFE dans la circulaire 2177 du 11 septembre 2012. Elle préconise une approche plurilingue et multiculturelle, un apprentissage plus précoce, le passage de certifications, l'ouverture sur la langue du pays d'accueil et l'enseignement de disciplines en langues étrangères.

## LE CADRE COMMUN EUROPEEN

Les programmes d'enseignement des langues dans les systèmes éducatifs français et européens sont adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Les compétences sont donc évaluées sur une échelle comportant 6 seuils, du niveau A1 pour les débutants, au niveau C2 pour les locuteurs confirmés.

Les élèves doivent avoir atteint le niveau A2 entre la 4ème et la 3ème, le niveau étant validé dans le cadre du Socle Commun au moment du Brevet des Collèges (DNB). Le niveau B2 est attendu en classe de Terminale (voire C1 en série littéraire).



Le contexte étant différent dans les établissements français à l'étranger, ces niveaux sont atteints à des âges différents, souvent plus tôt. Mais pour autant, cette échelle prend nécessairement en compte la maturité intellectuelle et les compétences académiques nécessaires à développer un discours nuancé, long et complexe. Par exemple, un élève de 6ème même très brillant ne peut pas encore relever du niveau C2, y compris dans sa langue maternelle. Les niveaux C1 et C2 correspondent davantage à une maturité qui s'acquiert au lycée.

<b>A1</b>	Mots familiers Phrases simples	<b>A2</b>	Mots fréquents Discours courts
<b>B1</b>	Langue courante Discours simples	<b>B2</b>	Langue standard Discours détaillés
<b>C1</b>	Langue variée Discours longs	<b>C2</b>	Langue nuancée Tous discours

## LES GROUPES D'ANGLAIS AU LFKL

A l'heure actuelle, les élèves du LFKL sont répartis en groupes répondant à deux approches distinctes : **ESL** (English as a Second Language) et **ELA** (English Language Arts).

Les élèves ayant acquis ou dépassé le niveau cible pour leur cycle, soit A2 pour le cycle 3 (6ème) et B1 pour le cycle 4 (3ème) dans toutes les activités langagières (compréhension et expression, à l'oral comme à l'écrit) travailleront sur la langue et la culture dans une approche qui s'apparente davantage à celle du cours de français. Les élèves n'ayant pas encore atteint le niveau cible dans toutes les composantes de la langue continueront à bénéficier d'un enseignement de langue vivante étrangère conforme à leurs besoins et aux programmes français.

En 2nde, les élèves demeurent répartis en groupes de besoin, vers B1, B2 en consolidation ou C1 en approfondissement.

Au cycle terminal, tous les élèves, quel que soit leur parcours de vie et de scolarisation, ont bénéficié d'un minimum de 5 ans d'apprentissage de la langue. Les examens (IELTS en 1ère et baccalauréat en Terminale) présentant un format commun pour tous les élèves, ils ont été répartis en groupes hétérogènes pour favoriser entraide et émulation.

### Les certifications en anglais

Des examens permettant de certifier officiellement le niveau des élèves sont proposés en 5ème, 3ème puis 1ère.

CEFR	General English	Academic	
Mastery C2		<b>CPE</b> Certificate of Proficiency in English	<b>IELTS</b>
Effective Operational Proficiency C1		<b>CAE</b> Certificate in Advanced English	
Vantage B2		<b>FCE</b> First Certificate in English	
Threshold B1		<b>PET</b> Preliminary English Test	
Waystage A2	<b>YLE Flyers</b>	<b>KET</b> Key English Test	

Au collège, les certifications Cambridge ESOL sont spécifiques à un niveau. Elles évaluent toutes les activités langagières (compréhension et expression, à l'oral comme à l'écrit). Si le candidat obtient moins de 75% à l'ensemble des épreuves, il ne valide que le niveau inférieur. S'il obtient plus de 90%, il peut valider le niveau supérieur. Les résultats des certifications Cambridge sont valides sans limitation de durée.

Au lycée, la certification IELTS a été retenue car elle est internationalement reconnue dans le cadre universitaire. Les futurs étudiants peuvent donc faire valoir leurs résultats en terminale pour leurs candidatures post-bac, en France comme à l'étranger. L'épreuve est la même pour tous, seul le score varie et permet d'attester du niveau atteint. Les résultats sont valables deux ans, ce qui permet de les faire valoir pour une entrée éventuelle dans une université anglophone.

Ces certifications valident donc les compétences générales des élèves plutôt qu'un programme spécifique. Cependant, étant intégrées à leur parcours, elles font l'objet d'une préparation en cours, plus ou moins approfondie selon les classes et les besoins des élèves.

Classe / Groupes	ESL	ELA
5ème	KET (A2)	PET (B1)
3ème	PET (B1)	FCE (B2)
1ère	IELTS (B1 à C2)	

Des ajustements ponctuels sont envisageables selon les besoins et les acquis des élèves.

## LES RENFORCEMENTS

### DNL Arts Plastiques

Au collège, les arts plastiques sont enseignés en langue anglaise. L'introduction de cette Discipline Non Linguistique enseignée en langue étrangère (DNL) intervient dans la continuité des enseignements en EMILE dispensés au primaire. Cette discipline s'y prête tout particulièrement, puisqu'elle permet d'allier le geste à la parole, de manipuler à la fois un langage concret et technique et de développer une capacité à exprimer ressenti personnel et appréciation de productions artistiques.

### Parcours des Études Interculturelles et section européenne

Ces dispositifs optionnels reposent également sur une pratique approfondie de la langue et de connaissances disciplinaires et culturelles. Ils s'appuient eux aussi sur l'enseignement d'une DNL à partir de la Seconde, et aboutissent à l'obtention de la mention européenne au baccalauréat.

#### 1) Parcours des Études Interculturelles

Ce parcours propose à des élèves **motivés** par l'anglais un enseignement selon les axes suivants :

- l'apprentissage **renforcé** de l'anglais, à raison de 2 heures par semaine en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>
- la connaissance approfondie des pays anglophones à travers un enseignement essentiellement lié à l'aspect culturel
- une ouverture sur l'international et la culture du pays d'accueil

#### Exemples de projets menés :

- participation à MYMUN, simulation de conférence des Nations Unies organisée chaque année par Mont Kiara International School : participation aux débats, élaboration de résolutions et de discours...

- participation à un concours de Slam (poésie parlée) en compétition avec d'autres écoles locales et internationales
- travail sur le pays d'accueil dans le cadre des 60 ans des relations franco-malaisiennes

En travaillant par la pédagogie de projets, les élèves seront amenés à développer leur **autonomie** : leur autonomie communicationnelle, leur capacité à rechercher seuls l'information utile en prenant en compte la diversité des sources et des supports d'information et d'élaborer eux-mêmes un travail demandé.

Cela correspond aux préconisations du **nouveau socle commun**, « pour évaluer l'esprit d'initiative des élèves, il convient de mettre en valeur leur motivation effective pour les tâches scolaires, leur investissement concret dans les activités [...] : activité de recherche et de production, projets disciplinaires et interdisciplinaires ».

## 2) Section européenne

### *Qu'y enseigne-t-on ?*

Les sections européennes proposent un enseignement fondé sur les axes suivants :

- l'enseignement d'une matière en langue étrangère au lycée (l'histoire et la géographie, 1h/semaine). On parle alors de discipline non linguistique (DNL)
- un approfondissement linguistique (1h/semaine)
- la connaissance approfondie des pays anglophones à travers un enseignement essentiellement lié à l'aspect culturel

### *L'indication sur le diplôme*

La scolarité en section européenne permet aux candidats ayant rempli les conditions requises (10/20 à l'oral de DNL et 12/20 minimum à l'épreuve de langue) d'obtenir la mention européenne, suivie de la désignation de la langue, sur leur diplôme du baccalauréat

## 3) Conditions

Le recrutement pour ces parcours se fait en fonction :

1. des résultats généraux en anglais
2. des résultats obtenus aux certifications Cambridge présentées en fin de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>
3. du niveau global de l'élève ainsi que de sa capacité à assumer une charge de travail supplémentaire
4. de la motivation de l'élève évaluée lors d'un entretien en anglais

Les attentes envers les élèves :

- un travail assidu en classe et à la maison
- une attitude positive en classe
- une motivation et une implication certaines en cours
- l'engagement à poursuivre les parcours sur toute la durée du collège ou du lycée.

Ces parcours ne sont compris dans les frais de scolarité. À compter de la rentrée 2017, ils seront facturés 1.100 RM par année au collège et 1.500 RM par année au lycée.